



Responsable de l'alimentation et de la surveillance de nuit

Sommaire des responsabilités

- intervenir auprès des résidents de l'Auberge et des appartements supervisés et faire de l'écoute et de l'intervention informelle et veiller au respect des codes de vie;
- préparer le repas du souper pour la journée suivante et prévoir suffisamment de nourriture pour l'ensemble des repas et des collations ;
- gérer les inventaires de nourriture et des produits d'entretien et être responsable des achats ;
- s'assurer du roulement adéquat de la nourriture et jeter celle impropre à la consommation ;
- veiller à la propreté des lieux en suivant la grille d'entretien ménager et en nettoyant les ustensiles utilisés ainsi que les aires de travail ;
- assurer le bon déroulement du déjeuner et des tâches assignées aux résidents ;
- accueillir et installer pour la nuit les nouveaux résidents ;
- assurer la supervision des surveillants de nuit, de fin de semaine et sur appel ;
- assurer la liaison avec la Moisson Maskoutaine ;
- participer aux mandats ainsi qu'à l'atteinte des objectifs organisationnels déterminés par le conseil d'administration.

Scolarité, qualifications, compétences et aptitudes requises

- diplôme d'études secondaires (diplôme en lien avec l'intervention sociale, un atout) ;
- expérience en intervention communautaire ou auprès des jeunes, un atout ;
- adhérer au code d'éthique, à la déclaration de principes ainsi qu'aux politiques en vigueur et les respecter ;
- capacité à bien cerner la dynamique et les difficultés des jeunes ;
- aptitudes pour le travail en individuel et d'équipe ;
- respect aigu des jeunes et des membres de l'équipe ;
- faire preuve, en tout temps, d'entraide et d'intégrité ;
- flexibilité, créativité, autonomie, rigueur et initiative ;
- discrétion, respect de la confidentialité et gestion des priorités ;
- capacité d'intervention en situation de crise et de prise de décisions par soi-même ;
- capacité de rédaction et de synthèse et bonne qualité du français écrit et oral.

Conditions du poste

Salaire : à partir de 15\$, selon l'échelle salariale

Nombre d'heures par semaine : 40 heures

Avantages sociaux : (assurance collective et régime de retraite – contribution de 50 % de l'employeur)

3 semaines de vacances après 1 an de travail continu

Environnement de travail dynamique et ambiance familiale